

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 22 /2025**

La commune d'Alger centre, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif aux :
**PRESTATIONS DE SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE DU PATRIMOINE, LA FLOTTE AUTOMOBILE,
ET LA RESPONSABILITE CIVILE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE EN DEUX LOTS SEPARES POUR L'ANEE
2026**

Lot N° 01 : Assurance bien meubles et immeubles <ul style="list-style-type: none">- Incendie et risque annexes- Catastrophes naturelles (CAT – NAT)- Vol- Tous risque informatiques	Lot N° 02 : Assurance flotte automobile et responsable et responsabilité civil des communes : <ul style="list-style-type: none">- Flotte automobile- Responsabilité civil des communes
---	--

- Les sociétés d'assurances agréées, reconnues aptes à exécuter pleinement les obligations qui y sont définies,
- En situation régulière vis-à-vis des organismes fiscaux et parafiscaux et n'ayant pas fait l'objet d'une exclusion temporaire ou définitive de la participation aux Marchés Publics.
 - Les soumissionnaires doivent avoir une capacité financière à savoir les bilans positifs des trois (03) dernières années 2021 ; 2022 ; 2023 visé par l'administration des impôts.
 - Avoir deux (02) attestations de bonne exécution au minimum durant les cinq (05) dernières années délivrées par maître d'ouvrage étatique ou public.
 - Ne sont éligibles à l'évaluation technique que les soumissionnaires dûment agréés en Algérie dont l'agrément est en cours de validité.
 - Les soumissionnaires doivent présenter soit :- Registre de commerce – Copie du statut de la compagnie d'assurance.

N.B :

- Les agents Généraux d'assurances sont formellement tenus de valider leurs offres par la DG mère.
- Les Compagnies d'assurances ne peuvent mandater qu'une seule agence.

**BUREAU DU RETRAIT DES CAHIERS DES CHARGES ET DEPOT DES OFFRES, REZ DE CHAUSSEE,
ENTREE PRINCIPALE DE LA COMMUNE SIS AU 03, PLACE EMIR ABDELKADER ALGER –CENTRE**

Contre le paiement de la somme de 5000DA non remboursable auprès de la régie communale.

Les soumissions accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 12 du cahier des charges , doivent contenir un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière insérés dans des enveloppes séparées et cachetées mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N° 22 /2025**

**PRESTATIONS DE SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE DU PATRIMOINE, LA FLOTTE AUTOMOBILE,
ET LA RESPONSABILITE CIVILE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE EN LOT UNIQUE POUR L'ANEE 2026**
Lot N° :

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :

**BUREAU DU RETRAIT DES CAHIERS DES CHARGES ET DEPOT DES OFFRES, REZ DE CHAUSSEE ,
ENTREE PRINCIPALE DE LA COMMUNE SIS AU 03, PLACE EMIR ABDELKADER ALGER -CENTRE**

01- Le dossier de candidature : Doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 12 du cahier des charges, notamment :

- Une déclaration de candidature dûment renseignée, signée, datée .
- Une déclaration de probité dûment renseignée, signée, datée .
- Une copie du statut notarié
- Document relatif aux pouvoirs habilitant les personelles de l'entreprise.
- Documents justifiant les capacités professionnelles de l'entreprise.
- Adresse Email est obligatoire dans le dossier de l'offre.

02- L'offre Technique : Doit contenir :

- La déclaration à souscrire dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite (Lu et Accepté) .
- Tous documents permettant d'évaluer l'offre technique.
- Délai d'indemnisation, et étendue du réseau commercial.

03- L'offre Financière : Doit contenir :

- Lettre de soumission dûment renseignée, signée, datée et cachetée.
- La lettre d'engagement
- Le tableau des garanties
- Le détail estimatif et quantitatif dûment renseignée daté, signé et cacheté

La durée de préparation des offres est fixée à **20 jours** à compter de la 1^{ère} parution de l'appel d'offres dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opération public BOMOP

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Heure limite : 13 h00 (si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13H15.

Les offres resteront valables pendant une période de **90 jours** augmentée de la durée de préparation des offres.